



REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION D'AGADEZ  
DEPARTEMENT D'INGALL  
COMMUNE RURAL D'INGALL

### Procès-verbal de la réunion du comité de salubrité

L'an deux mille seize et le 21 Janvier s'est tenu dans la salle de réunion de la mairie d'Ingall une réunion du comité de salubrité de la commune rurale d'Ingall.

Etaient présents

Nom et prénom	Fonction
Mohamed Mamane	Maire d'Ingall
Ousmane Houmoud	Chef de village
Ibrahim Alanga	Représentant Chlorophylle
Laïlata Ilattou	Présidente relais
Mohamed Sidati	Conseiller municipal
Zeinabou Mohamed	Agent hygiène et assainissement
Ismael Hamma	Coopérative Habdigui
Nabi Akéfil	Chef de quartier
Haïdara Agack	Chef de quartier
Maidagi Inwal	Chef de quartier

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour

- préparation des prochaines activités de l'association Chlorophylle
- faire l'état de lieu des activités

Après la Fatiha le maire de la commune Mr Mohamed Mamane a pris la parole. Il a remercié les uns et les autres pour avoir répondu massivement à son appel. Il a aussi expliqué l'importance de ces activités dans la vie d'une commune. Puis a donné la parole au représentant de Chlorophylle afin de donner en détails les activités futures.

**Formation :** la formation concerne, tous les acteurs qui œuvrent dans l'hygiène et assainissement à savoir le représentant de Chlorophylle, l'agent d'hygiène et assainissement, les femmes relais.

**Les fosses septiques :** ces réalisations tant attendues ont beaucoup attiré l'attention des chefs de quartiers. Ils ont souhaité obtenir un nombre important de fosses par quartier. Chaque chef de quartier dressera la liste des bénéficiaires qui sera transmise au représentant de Chlorophylle. Toutes les fosses construites tiennent bien. Par contre beaucoup des dalles sont cassées faute d'entretien. En effet ces dalles n'ont pas été suivies d'arrosages réguliers à leur mise en place. Le maire informera les bénéficiaires à travers les chefs de quartier du danger que présentent ces fosses. La mairie donnera un délai pour la reprise des dalles cassées, passé ce délai des amendes seront appliquées à tout manquement. Concernant les nouvelles fosses, l'agent de Chlorophylle appuyé par les agents techniques de la mairie suivra de près les travaux afin de s'assurer d'une bonne exécution des activités.

**Les dépotoirs :** 20 dépotoirs ont été construits en 2004 par Chlorophylle et l'agence Canadienne de développement international (ACDI). Ces dépotoirs sont presque inexistant, certains sont effondrés par manque d'entretien d'autre sont engloutis par des ordures. C'est le cas des 4 construits aux alentours de la grande mare de Langoussou. Ceux-ci ont été confondus avec les ordures et ont été poussés au fond de la mare par des engins Chinois lors d'évacuation des ordures, dans le cadre de la cure salée édition 2013. Pendant plus d'un an la mairie et les services de l'État sont dotés des dépotoirs métalliques qui semble une bonne chose. Pour les grands dépotoirs un mécanisme d'évacuation vers la décharge doit être trouvé avant la construction des nouveaux. La mairie est en train d'utiliser des charrettes asines avec des volontaires pour évacuer les ordures cela marche bien surtout au niveau du marché. La mairie compte sur l'appui de ses partenaires pour pérenniser cette activité. Néanmoins la mairie continuera des journées de salubrité.

**Engagements de la mairie :** la mairie s'engage à ;

- Réhabiliter les douches publiques qui se trouvent près du château d'eau
- Comblent la mare qui se trouve près de la mairie à hauteur de 10 millions de francs CFA (cette somme est insuffisante selon les services techniques compétents).
- mettre à la disposition de Chlorophylle un terrain pour construire un centre de stockage des déchets dangereux.
- mettre à contribution l'agent d'hygiène et assainissement et l'agent technique de développement pour la bonne marche du projet.

Le maire Président du comité de salubrité suivra de près toutes les activités financées par les partenaires de la commune particulièrement ce projet d'assainissement. Il convoquera chaque 6 mois le comité de salubrité comme prévu. Il peut aussi appeler une réunion extraordinaire si les circonstances l'exigent. Le nouveau maire est déterminé à tout mettre en œuvre pour le bon fonctionnement des activités dans l'intérêt de la commune d'Ingall.

Le secrétaire  
Ibrahim Alanga



le président du comité  
Le maire Mohaméd Mamane



REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION D'AGADEZ  
DEPARTEMENT D'INGALL  
COMMUNE RURALE D'INGALL



Ingall le, 09/11/2015

A

Monsieur le président de  
l'association chlorophylle (France)

**Objet :** Acceptation du projet accès d'eau et assainissement au profit de la population de la commune d'Ingall

Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu connaissance du contenu de votre nouveau projet pour la commune d'Ingall.

Toutes les activités qui composent ce projet sont conformes à notre plan de développement communal, ce projet bénéficie de notre totale adhésion.

Toutefois, nous vous demandons de prioriser les fosses septiques dont les besoins sont énormes dans la ville.

Comme vous le savez, les fosses sont parmi les activités les plus indispensables pour l'hygiène et l'assainissement d'une ville. C'est pourquoi la mairie d'Ingall leur accorde une place de choix.

Monsieur le président, notre commune est confrontée aussi à des problèmes d'assainissement sur les points d'eau (puits pastoraux), par conséquent nous souhaitons la réhabilitation de certains puits et la construction des margelles autour des puits.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer monsieur le président l'expression de nos sentiments distingués.

Le maire

Mohamed Mamane

